

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ouverte à 20h00 à la mairie.

✓ **Membres présents :**

Tous les membres en exercice, sauf, M. Yves RAMOS, excusé,

✓ Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.

✓ M. le Maire prévient les conseillers que les points 2 et 3 sont supprimés de l'ordre du jour car il n'y a pas de demande de subvention et la décision modificative au budget principal est reportée.

✓ M. le Maire fait part de l'utilisation de ses délégations pour :

- ⇒ La réfection de l'abribus de Courmelois et le démoussage de la toiture protégeant les cloches dans le parc de la mairie par la société SARL DELESTRAT pour un montant de 2 100,43 € TTC.
- ⇒ La pose de panneaux en polycarbonate à l'église de Courmelois, permettant d'éviter que les oiseaux et la pluie fassent des dégâts à l'intérieur, pour un montant de 3 867 € HT, par la société FERTEC de Val-de-Vesle. Cette pose est provisoire dans l'attente de la rénovation de l'église.
- ⇒ L'achat de matériel pour le gymnase (volants de badminton, balles de tennis, panier de basket mobile pour enfants, cônes, chasubles, pompes à ballons, compresseur électrique pour ballons, tapis de sol, buts de hand-ball, différents filets, tables de tennis de table, sacs de transport de matériel, cerceaux plats, poteaux de badminton et filets etc.) pour un montant de 2 765,30 € HT, par la société DN COM de Dizy et d'un panneau d'affichage pour un montant de 6 840 € HT, par la société NOUANSPOUR.
- ⇒ La mise en place d'une fresque de la biodiversité pour 16 personnes pour un montant de 682,16 € TTC par la société LUMINATU'REIMS.

✓ M. le Maire nous informe qu'il a obtenu une subvention de 30% par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les 3 abribus qui seront posés dans les prochains jours.

Ordre du jour :

1. Comptes rendus de commissions :

Chaque adjoint fait part aux conseillers du contenu des commissions qu'il a réunies depuis le dernier Conseil (voir les comptes rendus des commissions sur le site internet de la commune [www.valdevesle.fr/vie municipale/CR des Conseils et des commissions](http://www.valdevesle.fr/vie_municipale/CR_des_Conseils_et_des_commissions)).

M. Jean-Michel SPANAGEL précise que la première réunion de la commission **Travaux** aura lieu sur site rue Philippe le samedi 19 septembre à 10h.

Mme Isabelle PERRIN informe le Conseil municipal qu'elle a rencontré :

- Le 30 juillet dernier, le nouveau correspondant SNCF de la commune, M. Sullivan CHATEL (qui remplace Mme Véronique AUDOUY suite à un changement de poste) qui était accompagné du directeur adjoint

SNCF voyageurs de Reims, M. Jean-François ANTONA. Après discussion, elle leur a fait découvrir le village jusqu'à la gare qu'ils ne connaissaient pas.

- Le 9 juillet, avec M. Serge HIET, Mme Leslie LEQUEUX, accompagnatrice de projets environnementaux et animatrice-formatrice en nature qui a créé son entreprise LuMiNatu'Reims. Suite à cette rencontre, la commune propose d'organiser un atelier **Fresque de la Biodiversité**, pour les élus et ouvert aux habitants de Val-de-Vesle, le samedi 10 octobre de 14h30 à 18h30 au foyer rural. Cet atelier ludique (à l'aide d'un jeu de cartes) et collaboratif permet de mieux comprendre la biodiversité et les causes de son érosion.

Mme Isabelle PERRIN demande donc en priorité aux conseillers municipaux (atelier limité à 16 personnes) qui serait intéressé pour y participer : 6 personnes s'inscrivent (M. Serge HIET, Mme Isabelle PERRIN, M. Jean-Michel SPANAGEL, M. Antoine RENAUD, Mme Léa BRÉMONT et Mme Claudine HENRY).

2. CLECT du Grand Reims – Désignation des membres par délibération des communes :

Le 30 avril dernier, le Conseil communautaire a fixé à 159, le nombre de membres composant la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). La commune de Val-de-Vesle doit désigner 1 membre et 1 suppléant.

M. Serge HIET se propose comme titulaire et propose Mme Isabelle PERRIN comme suppléante.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, nomme M. Serge HIET, Maire en tant que titulaire et Mme Isabelle PERRIN comme suppléante.

3. Convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme :

Depuis 2017, notre commune délègue sa compétence urbanisme au service instructeur des autorisations d'urbanisme à la Communauté Urbaine du Grand Reims (CUGRe).

Il convient de renouveler cette délégation par convention pour la période 2026-2032.

Après avoir pris connaissance du projet de convention, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition du service commun de la Communauté Urbaine du Grand Reims et d'opter pour la dématérialisation totale des autorisations d'urbanisme.

4. Convention CLIC – Changement de nom :

Suite à l'exposé de M. le Maire sur le Centre Local d'Information et de Coordination du Nord Rémois (CLIC) nommé maintenant « Infos Séniors Marne du Nord Rémois », il convient de renouveler la convention pour 3 ans.

La participation reste inchangée à savoir 1€/habitant et par an.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document relatif à ce sujet.

5. Stationnement vélo sécurisé halte ferroviaire – Signature d'une convention avec la CUGRe :

La CUGRe souhaite installer un stationnement vélo sécurisé dans toutes les gares de la Communauté Urbaine.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention par laquelle la Commune de Val-de-Vesle met, à titre gratuit, à la disposition de la Communauté Urbaine du Grand Reims partie de la parcelle cadastrée section OC n°815 pour une superficie d'environ 5 m² afin de lui permettre d'y installer un mobilier pour le stationnement sécurisé des vélos. Cette convention est conclue pour une période de 12 ans à compter de ce jour 08 septembre 2026.

Il reste à déterminer l'endroit précis pour y installer ce mobilier (voir photo ci-après) pour un stationnement sécurisé des vélos.

- Un mobilier simple et robuste > faciliter la maintenance
- Un système d'accès par cadenas de l'utilisateur > pas de système de gestion d'accès
- Des modules à étage pour moins d'emprise et d'imperméabilisation
- Priorisation des implantations sur emprise GR ou communale



Modules à étage_ 4 pl.

6. Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) :

La taxe sur la vacance des locaux d'habitation, déjà en place sur la commune de Val-de-Vesle, doit être renouvelée pour une application au 1^{er} janvier 2027.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation et charge M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

7. Composition de la commission de contrôle des listes électorales :

La commission de contrôle des listes électorales doit être modifiée suite à l'élection du nouveau Conseil municipal et doit être mise en place pour les élections présidentielles des dimanches 18 avril et 2 mai 2027.

Elle doit être composée d'un élu et de 2 habitants de la commune.

M. Serge HIET propose de nommer Mme Viviane JACQUEMART, conseillère municipale et Mmes Michelines BELLOUIN et Anne CAPENOL, habitantes de la commune.

Mme Viviane JACQUEMART et le reste du Conseil municipal sont d'accord avec la composition de cette commission de contrôle des listes électorales.

8. Approbation du règlement Gymnase :

Mme Karine HUART présente le règlement du gymnase et propose quelques modifications.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, d'adopter le règlement avec ses modifications.

Ce règlement sera prochainement consultable sur le site internet de la commune

9. Lotissement BB3 :

M. le Maire informe que les travaux de viabilisation du lotissement BB3 seront terminés pour le 15 octobre. À ce jour, 8 permis de construire ont été déposés et une construction est déjà en cours.

10. Licence IV :

Par courrier du 7 juillet 2026, la société SELARL Amandine RIQUELME (liquidateur de la société « Le cœur des Bulles ») demande à la commune si elle est intéressée par l'acquisition de la licence IV de la SNC « Le cœur des Bulles » en proposant un prix.

Cette licence IV étant la dernière du village et l'État ne permettant plus d'en créer de nouvelles, il apparaît important de la conserver.

M. le Maire, après avoir demandé conseil à l'Association des Maires, propose de faire une offre d'acquisition à cette société de 3 000 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision.

11. Divers :

M. le Maire porte à la connaissance du conseil les faits suivants :

- ❖ Le marronnier de la rue Philippe a vu, cet été, 3 de ses grosses branches se casser subitement. Une expertise a été demandée à l'ONF (Office National des Forêts). Ce rapport d'expertise permettra de prendre toutes les décisions de mise en sécurité des maisons voisines et de préserver notre Arbre Remarquable.
- ❖ Il a été alerté par des jeunes du village que certains jeunes des villages alentours viennent faire des rodéos à moto sur notre commune.
- ❖ Les prochaines dates des manifestations sur notre commune :
 - ⇒ 15 septembre : journée USEP au gymnase
 - ⇒ 20 septembre : brocante organisée par Yoopi
 - ⇒ 22 septembre : reprise de l'école d'ornithologie (2 sessions : niveau 1 et niveau 3)
 - ⇒ 23 septembre : opération sentinelle dans le village
 - ⇒ 24 septembre : rencontre et mini-concert avec Lucie JOY à la médiathèque
 - ⇒ 26 septembre : reportage de 4 mn sur notre commune dans les journaux télévisés d'ICI Champagne-Ardenne
 - ⇒ 30 septembre : reportage de 14 mn sur notre commune sur FR3 Grand Est en deuxième partie de soirée
 - ⇒ 2 octobre : visite ministérielle (Marina Ferrari)
 - ⇒ 8 octobre : formation d'élus à Val-de-Vesle avec la maison de la Nature de Boulton-aux-Bois
 - ⇒ 10 octobre : marché rural et fresque de la biodiversité
 - ⇒ 14 octobre : réunion autour du gymnase
 - ⇒ 7 novembre : soirée dansante du Comité Des Fêtes
 - ⇒ 3 novembre : Conseil Municipal
 - ⇒ 9 novembre : conférence organisée par l'ACCIR / thème « terre verte »
 - ⇒ 11 novembre : commémoration de la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale.

Mme Léa BRÉMONT signale que la fontaine à eau du parc des Grands Bois dysfonctionne.

La séance est levée à 21h20.